

I. PRÉSENTATION DE L’ÉCOLE (FICHE D’IDENTITÉ)

Institut DON BOSCO, rue des Cotillages, 2 - 4500 HUY

- Tél.: 085/27.07.50 - Fax: 085/23.55.29

E-Mail: direction@donboscohuy.be

Site : www.donboscohuy.be

Matricule : 251 6160032 20

Organisé par l’**ASBL Enseignement Technique Catholique de Huy**
rue des Cotillages, 2 - 4500 HUY

➤ **Implantations**

Rue des Cotillages, 2 - 4500 HUY

Tél. : 085/27.07.50 – Fax : 085/23.55.29

Rue Sous-les-Roches, 2 - 4500 HUY (CEFA)

Tél. : 085/27.06.06 – Fax : 085/27.06.09

Avenue du Prince Régent, 30 - 4300 WAREMME (CEFA)

Tél. : 019/33.22.40 – Fax : 019/33.08.83

➤ **Enseignement proposé :**

1. Enseignement libre catholique de plein exercice technique et professionnel :

1.1. **1^{er} degré commun**

1^{er} degré différencié

1.2. **2^e degré**

- Technique de transition – options scientifique industrielle : électromécanique
sciences appliquées

- Technique de qualification – options électromécanique
industrie du bois

- Professionnel – options bois (*3^e année*)
menuisier(ère) d’intérieur et d’extérieur CPU (*4^e année*)
services sociaux
mécanique polyvalente
monteur(se) en chauffage et sanitaire CPU (*4^e année*)

1.3. **3^e degré**

- Technique de qualification

– options électricien(ne)-automaticien(ne)
technicien(ne) en informatique
technicien(ne) des industries du bois

- Professionnel – options aide-familial(e)
puériculteur(trice)
monteur(se) en sanitaire et en chauffage
menuisier(e)

- 7^e année Professionnelle qualifiante et complémentaire

– options puériculteur(trice)
aide-soignant(e)

- 7^e année Professionnelle complémentaire

– options cuisiniste

Installateur(trice) en chauffage central

2. Enseignement en alternance (CEFA)

Secteurs : agronomie, construction, hôtellerie-alimentation, industrie et vente.

Formations proposée dans l'implantation de Huy du CEFA « Don Bosco » :

➤ **En article 45 :**

- Aide électricien (à partir de septembre 2018)
- Aide mécanicien garagiste
- Auxiliaire de magasin
- Commis de cuisine et commis de salle
- Équipier logistique
- Maçon
- Module de formation individualisé (MFI)
- Monteur de pneus – aligneur
- Monteur placeur d'éléments menuisés
- Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement
- Ouvrier plafonneur

➤ **En article 49 :**

- Gestionnaire de très petites entreprise.
- Vendeur

Formations proposée dans l'implantation de Waremme du CEFA « Don Bosco » :

➤ **En article 45 :**

- Auxiliaire de magasin
- Éleveur
- Groom lad
- Jardinier d'entretien
- Module de formation individualisé
- Ouvrier en exploitation horticole
- Ouvrier jardinier
- Palefrenier
- Polyculteur

➤ **En article 49 :**

- Agent qualifié dans les métiers du cheval
- Mécanicien des moteurs diesel et engins hydrauliques
- Ouvrier qualifié en agriculture
- Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels
- Vendeur

II. LES OBJECTIFS PRIORITAIRES À LA LUMIÈRE DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE.

5 valeurs essentielles à promouvoir ont été retenues par le conseil de participation : la **bienveillance**, la **curiosité**, la **fierté**, la **motivation** et le **respect** (multiforme).

En lien avec cela, **4 axes de travail** pour l'avenir peuvent être envisagés.

- Il s'agit :
- du **développement** de la **personne**
 - de l'**utilisation** d'une **pédagogie adaptée**
 - de l'**amélioration** de la **communication**
 - de l'**optimisation** des **ressources matérielles**

Pour en comprendre la portée, il faut les resituer dans le contexte du projet éducatif et pédagogique de notre école.

- Notre école est une école salésienne. À ce titre, elle veut favoriser la présence de l'adulte au milieu des jeunes et donner à chacun les compétences nécessaires à ce type de collaboration. Les parents y sont considérés comme des partenaires à part entière dans le processus éducatif.
Elle veut également accorder une attention particulière aux jeunes en difficulté en développant la solidarité et l'entraide. Dans cet esprit l'école s'engage à mettre en œuvre tout ce qui est possible pour accompagner les élèves en intégration issus de l'enseignement spécialisé et les élèves à besoins spécifiques.
- Notre école est une école technique et professionnelle. Le développement de la personne implique notamment une préparation efficace à l'avenir, en permettant d'effectuer des choix éclairés d'études et de métiers, en encourageant le sens des responsabilités, l'esprit critique et le goût des initiatives.
- Notre école est une école aux options fort variées, dont les implantations ont chacune un passé et un vécu différents. Elle comprend également un CEFA sur 2 implantations (Statte et Waremmé). Pour préserver un esprit commun, elle doit mettre l'accent sur la connaissance de l'autre, le respect des différences, la recherche constante d'outils de communication et de collaboration.
- Notre école veut utiliser ses ressources matérielles de manière efficace. Elle doit donc pouvoir compter sur l'investissement de chacun dans l'entretien et dans l'aménagement de son milieu de vie.

Ce qui suit constitue notre projet pour les années à venir. Il est le fruit des échanges entre tous les partenaires de notre communauté et de ceux que le conseil de participation a souhaité s'adjoindre pour éclairer et enrichir sa réflexion.

Notre volonté est bien de le mettre en œuvre. Mais puisque demain nous serons confrontés au quotidien avec ses réalités matérielles et ses imprévus, nous nous engageons à évaluer régulièrement notre projet et à chercher, par tous les moyens possibles, à surmonter les obstacles qui nous empêcheraient de le mener à bien. Nous acceptons aussi de revoir nos objectifs en fonction de réalités nouvelles ou de besoins devenus plus prégnants.

Axe 1. Le développement de la personne.

▪ Ce qui existe déjà dans l'école

- ✓ Un **état d'esprit** reflétant des valeurs humaines comme la bienveillance, l'écoute, le dialogue, une exigence qualitative, *etc.* **présent dans les contacts quotidiens** entre les différents membres de notre communauté scolaire (professeurs, éducateurs, accompagnateurs, personnel administratif et d'entretien, équipe de direction, élèves, parents, *etc.*), dans l'application du Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.).
 - Activités, voyages de découvertes en relation avec différents cours.
 - Éveil aux métiers du patrimoine.
 - Information à caractère social (budget, *etc.*)
 - Rencontres avec des responsables d'associations caritatives, d'animateurs chrétiens, préparation d'activités de pastorale durant l'année (Noël, Carême, Pâques, *etc.*).
 - Visites de homes de personnes âgées, de maisons d'enfants, *etc.*
- ✓ Plus ponctuellement, dans le choix de films, d'activités, de rencontres, de conférences, *etc.* favorisant l'esprit critique, la construction morale et intellectuelle, la curiosité, la générosité et la solidarité.
- ✓ Le souci du développement global de la personne avec la participation à des manifestations culturelles et sportives.
 - Cross de Huy, rallyes pédestres, journées sportives en partenariat avec l'ADEPS, patinage, *etc.*
 - VTT intercefa, interdonbosco.
- ✓ L'encouragement des initiatives et de la responsabilisation des élèves, afin de permettre à chacun de développer une bonne estime de soi et un sentiment de compétence élevé.
 - Autofinancement d'activités par les élèves
 - Projet "apprentissage auto-école sur piste" pour une conduite responsable.
- ✓ La prévention des comportements qui mettent en danger la personne.
 - Rencontres et formation aux premiers soins avec la « Croix Rouge »
 - Actions de sensibilisation à la violence, au harcèlement, au racket, aux assuétudes et au décrochage scolaire, en collaboration avec l'AMO « Mille Lieux de Vie » et le Centre de prévention de la ville de Huy.

▪ Actions à maintenir, à développer ou à créer dans les années à venir

Objectifs : le développement du sens des responsabilités, du goût de l'initiative, l'implication et la valorisation de chacun.

➤ Créer une délégation d'élèves efficace

✓ Délégués de classe

→ Pour le 15/11, organisation par des responsables, d'élections à vote secret.

→ Temps d'échanges entre la classe et son (ses) délégué(s) sur le temps de midi selon une fréquence fixée par les délégués. Pour des problèmes importants : possibilité d'échanges pendant les heures de cours (avec le titulaire ou autre professeur consentant).

✓ Conseil d'élèves

→ Chaque option doit y être représentée. Les délégués y participant auront reçu une formation spécifique. Des réunions auront lieu régulièrement avec l'aide des personnes responsables, à organiser selon les possibilités de l'horaire.

- ✓ Rôle :
→ Donner de réelles responsabilités aux délégués dans les sujets à débattre et dans les tâches à réaliser. Par exemple : prise en charge d'aspects des Journées Portes Ouvertes, visite d'entreprises par degré pour préparer le projet du jeune, *etc.*

➤ **Organiser des activités qui permettent de mieux se connaître**

- ✓ Projets par classe - financement pris en charge par la classe.
- ✓ Activités systématiques au niveau de l'école à quelques grandes occasions : St Nicolas, Noël, Fête de Don Bosco, Pâques, *etc.* (exemple : repas partagés, journée « prof d'un jour », *etc.*)
- ✓ Activités d'accueil pour les élèves de 1^{re} avec leur titulaire en début d'année pour créer l'esprit de groupe, faciliter l'intégration dans l'école et la rencontre des exigences de l'enseignement secondaire. Chercher à y faire participer les parents.
- ✓ Manifestations sportives inter-écoles, en encourageant plutôt la constitution d'équipes que la participation individuelle.

▪ **Régulation et évaluation**

➤ **À titre indicatif, on verra qu'on est dans la bonne direction, notamment si :**

- ✓ Les délégués élus ont reçu une formation. Ils se réunissent de manière régulière et sont impliqués dans des projets concrets.
- ✓ Chaque élève aura eu l'occasion de participer au moins à un projet d'une certaine ampleur.

Axe 2 : L'utilisation d'une pédagogie adaptée.

▪ **Ce qui existe déjà dans l'école**

- ✓ Des pédagogies par projets présentes dans certaines classes.
 - *Différents projets interdisciplinaires sur des thèmes comme l'espace, l'environnement, les sources d'énergie, la connaissance du patrimoine.*
- ✓ L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soit à l'occasion de projets, soit dans certains cours (logiciels spécialisés)
 - *Utilisation de l'informatique dans le cadre de remédiation, différenciation, recherche de documentation, etc.*
- ✓ Contacts avec des milieux professionnels par des visites d'entreprises ou des salons professionnels.
 - *Belgacom, Batibouw, Ets Boliden (Cuivre), centrales de Coo, Seraing, Tihange, Ets Faniel, Créativa, etc. collaboration avec des centres de compétences (comme Technifutur) et des centres de technologie avancée (CTA).*
- ✓ Volonté de rendre la pédagogie vivante et ouverte vers l'extérieur.
 - *Expositions sur des thèmes liés aux sciences, aux arts, au domaine technique, à l'écologie, au développement durable, etc.*
- ✓ Participation d'enseignants à des formations aux nouvelles techniques ou à l'application de nouveaux programmes.
 - *Renforcement de la formation continuée des enseignants par des stages en entreprises - par des séances d'information ou de travail en collaboration avec le CECAFOC, l'IFC, le CLEF, etc.*

▪ **Actions à développer ou à créer :**

Objectifs : Une école ouverte où les structures sont au service des projets ; une équipe d'enseignants, d'éducateurs et d'accompagnateurs travaillant dans la cohérence ; des élèves et des membres du personnel solidaires dans le souci des plus démunis.

- **Faciliter la réussite d'un maximum d'élèves**
 - ✓ Rechercher dans la grille horaire de l'élève un certain équilibre entre CG, CT et PP.
 - ✓ Centrer les conseils de classe prioritairement sur les élèves en difficulté.
 - ✓ Communiquer clairement dans chaque cours les compétences à atteindre, les moyens pour y parvenir et les exigences relatives à l'évaluation.
 - ✓ Prévoir des périodes de remédiation, notamment pour favoriser les apprentissages de base.

- **Donner du sens aux apprentissages, se construire un projet professionnel cohérent**
 - ✓ Développer l'information concrète, aux élèves et aux parents, sur les options, les possibilités d'avenir (études et métiers).
 - ✓ S'ouvrir à toutes possibilités légales d'élargir les stages aux différents degrés et différentes options.
 - ✓ Construire l'utilisation des 10 jours destinés à favoriser la maturation du projet personnel de l'élève au 3^e degré en concertation avec l'ensemble des professeurs concernés.
 - ✓ Chercher des pistes variées : séminaires, stages, visites de Hautes Ecoles, salon de l'étudiant, liberté pour l'élève qui a des idées pour développer son projet.

- **Développer la concertation et la cohérence**
 - ✓ Réduire le morcellement → étudier les possibilités de modifier la répartition des cours à faible volume-horaire.
 - ✓ Favoriser la concertation entre professeurs (même branche, même niveau).
 - ✓ Favoriser la concertation entre professeurs, éducateurs et accompagnateurs.
 - ✓ Organiser des rencontres professeurs/élèves pour analyser les résultats des examens/contrôles, chercher les causes d'échecs et les moyens d'y remédier.

- **Régulation et évaluation**

- **À titre indicatif, on verra qu'on est dans la bonne direction notamment si**
 - ✓ On cherche à établir l'horaire d'examens en tenant compte de la quantité de matières à maîtriser par l'élève et du volume horaire des cours.
 - ✓ Des indicateurs de « transparence » (critères d'évaluation, communication des feuilles d'examen) apparaissent.
 - ✓ Au terme des examens de Noël et de juin, l'élève est en possession d'une évaluation claire des compétences acquises et de ce qui lui manque pour acquérir les compétences non maîtrisées.

Axe 3. L'amélioration de la communication

▪ Ce qui existe déjà dans l'école

- ✓ Activités permettant des rencontres et des échanges entre professeurs / éducateurs / accompagnateurs / élèves, avec d'autres milieux, d'autres âges (voir axes 1 et 2).
- ✓ Apprentissage d'une utilisation intelligente des TIC.
- ✓ Réalisation et distribution du « DBH Mag ».
- *Contacts avec écoles du primaire, du secondaire général, d'autres CEFA, d'autres pays, voyages à l'étranger (Londres, Paris, etc.).*
- *Connexion Internet et matériel numérique disponible pour un usage pédagogique.*

▪ Actions à développer ou à créer :

Objectifs : Une pédagogie salésienne de la relation et de l'écoute, une expression facilitée, une circulation de l'information plus développée.

➤ **Réinventer une structure qui permette aux membres de notre communauté éducative de maintenir la spécificité salésienne.**

- ✓ Réflexion et formation aux compétences relationnelles.
- ✓ Outiller les membres du personnel pour qu'ils soient capables d'avoir des réactions adaptées aux situations difficiles.
- ✓ Faciliter les activités libres entre collègues.
- ✓ Encourager tout ce qui développe les compétences relationnelles au sein même des cours ;
- ✓ Mettre sur pied une structure d'écoute.
- ✓ Valoriser le rôle et l'apport de chaque membre du personnel (accompagnateurs, dames d'entretien, éducateurs, équipe de direction, personnel administratif, professeurs, etc.) à son échelle.

➤ **Développer la communication.**

- ✓ Rechercher le maximum de pistes pour que l'information circule correctement au sein de chaque implantation, mais aussi entre les implantations.

▪ Régulation et évaluation

➤ **À titre indicatif, on verra qu'on est dans la bonne direction notamment si :**

- ✓ Un système d'accueil pour nouveaux membres du personnel est opérationnel.
- ✓ Des temps de parole et d'écoute sont réalisés (réunions, entretiens, etc.).
- ✓ Des outils de communication sont développés et adaptés.

Axe 4. L'optimisation des ressources matérielles

▪ **Ce qui existe déjà dans l'école**

- ✓ Participation à des campagnes de sécurité. ○ Information "sécurité" en milieu scolaire (ex : ateliers) et hors scolaire.
- ✓ Projets d'embellissement et d'aménagement. ○ Redistribution des locaux sur l'implantation Cotillages en fonction des besoins, rénovation et équipement de classes.

▪ **Actions à développer ou à créer dans les 3 années à venir**

Objectifs : Tirer le meilleur parti de ce dont on dispose. Si possible, augmenter les moyens en impliquant chacun dans l'amélioration de nos lieux de vie.

➤ **Mettre en place un cadre de vie accueillant, où l'on se sent en sécurité.**

- ✓ Veiller à l'entretien des classes et du matériel.
- ✓ Sensibiliser chacun aux problèmes d'hygiène, de propreté et de sécurité en développant la collaboration entre les élèves, les professeurs, les éducateurs, les chefs d'atelier et le personnel d'entretien.
- ✓ Chaque fois que cela est possible, donner aux élèves la responsabilité de l'aménagement et de l'entretien d'un local (développement de projets dans le cadre des cours).
- ✓ Développer la responsabilisation par rapport à la sécurité, notamment dans les ateliers.

▪ **Régulation et évaluation**

➤ **À titre indicatif, on verra qu'on est dans la bonne direction, notamment si :**

- ✓ Au moins un local par degré et section a été rénové chaque année, avec l'aide d'élèves et de membres du personnel.
- ✓ Les accidents ou les incidents (c'est-à-dire des comportements à risque ayant entraîné une sanction) ont diminué de manière sensible, dans l'école comme dans les activités extérieures organisées par l'école.